

CALEDONIA MINING, Londres

sous-holding de la [London and Globe](#) ayant servi à racheter les vestiges de l'[International Mining Corporation](#).
Simple pompe à fric berçant les gogos de promesses

Société, 1899.

Les Mines de la Nouvelle-Calédonie
(*La Politique coloniale*, 13 juillet 1900)

Propriétés acquises. — leur avenir

Le *Financial Times* donne le compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire de la Compagnie des mines calédoniennes, qui s'est tenue le 4 juillet, dans les bureaux de la Compagnie.

Le président s'excuse d'abord du retard apporté à la convocation de cette assemblée, retard provoqué par les formalités qu'a exigées le transfert des propriétés acquises par la Compagnie. Puis il parle de l'objet de la Compagnie.

Nous possédons actuellement les propriétés de trois compagnies : la [Compagnie Internationale](#), la [Compagnie Internationale du Cuivre](#) et des [Mines d'or de Fernhill](#), qui représentent les intérêts miniers les plus considérables de la Nouvelle-Calédonie [!], et qui comprennent une superficie totale de plusieurs milliers d'acres dont 100 milles carrés sont situés dans le district septentrional des mines.

Ce district est célèbre par son cuivre et ses minerais d'or et de plomb argentière. Dans la partie centrale de l'île, nous avons le fameux dépôt de nickel de l'ancienne [Compagnie du nickel](#), qui a été transformée en la [Compagnie du Nickel calédonien](#), et il n'est pas douteux qu'elle devienne une des plus riches Compagnies minières et que l'avenir le plus prospère lui est réservé.

C'est dans le nord de l'île qu'on trouve le cuivre et, comme je l'ai déjà dit, nous possédons de nombreuses et considérables propriétés dans cette partie du pays ; or, l'année dernière, la compagnie du cuivre a pu, par la vente de cinq de ses vingt-huit propriétés, réaliser une somme qui lui a permis de distribuer un dividende de 100 pour cent aux actionnaires de la compagnie, entre la réduction de la dette sur hypothèque de 163.000 livres à 100.000 livres sterling. Ce fait nous donne une idée de ce que nous sommes en droit d'espérer.

Le nombre des propriétés que nous possédons ajouté à celles qui ont été vendues, l'an dernier par la Compagnie du cuivre calédonien, se monte à 23 ; une seule de ces mines, connue sous le nom de mine de la Balade, a été exploitée il y a environ vingt ans ; à ce moment, elle produisait, paraît-il, 40.000 tonnes de minerais donnant une moyenne de 15 à 18 pour cent de métal.

L'exploitation de la mine a été arrêtée, non par une diminution dans la production mais par la mort du principal propriétaire de la mine. Dans un pays tel que la Nouvelle-Calédonie, la végétation tropicale a vite effacé toutes traces des précédents travaux ; mais nous espérons que nos ingénieurs découvriront promptement les riches minerais de cette propriété et que nous serons à même de commencer l'exploitation dans peu de temps.

Nous possédons deux autres mines de cuivre, l'Yvonne et la Monai, situées sur la côte occidentale de l'extrémité nord de la Nouvelle-Calédonie, et qui représentent une étendue de 500 acres. Un ingénieur français bien connu, M. [Pelatan](#), qui examina ces

mines, il y a quelques années, affirme que des recherches très superficielles amenèrent la découverte de très riches minerais. « L'Yvonne, dit-il, qui est située parallèlement au filon de la Louise, connue comme le dépôt de minerais le plus important de toute la contrée — paraît être d'une exploitation particulièrement avantageuse. » La contrée dont parle M. Pelatan est celle qui avoisine les mines de Pilou et d'Ao, deux des cinq propriétés que la Compagnie internationale du cuivre a vendue, l'année dernière, à la Compagnie du cuivre calédonien.

Les Mines de la Nouvelle-Calédonie (2)
(La Politique coloniale, 18 juillet 1900)

J'ai déjà dit que le nombre de nos mines de cuivre est de 23, dont chacune mesure en moyenne de 50 à 150 acres et qui fournissent la même qualité de minerais de cuivre.

Nous possédons un groupe de trois mines connues sous le nom de groupe de Chelem, représentant une étendue de 1.500 acres et situés sur la pente des montagnes de Balade.

Nous n'avons pas d'expertise détaillée sur leur valeur, mais on croit qu'elles sont riches en cuivre et contiennent une certaine quantité d'or.

Passons maintenant à nos propriétés de plomb argentière ; nous possédons trois mines produisant du plomb argentière qui constituent le groupe de Mérétrice et d'une étendue totale de 300 acres. La mine de Mérétrice proprement dite est la seule des trois qu'on ait autrefois exploitée ; elle produisait environ 10.000 tonnes de carbonates donnant de 20 à 30 pour cent de plomb et de 12 à 20 onces d'argent.

Lorsque, il y a trois ans, des ingénieurs envoyés par les propriétaires qui nous ont précédés, vinrent pour visiter la mine, elle était entièrement sous l'eau et il fut impossible d'en faire un examen approfondi. J'ai cependant sous les yeux le rapport de l'un des experts, qui s'exprime ainsi : « Le minerai que donne la Mérétrice est un minerai de plomb argentière donnant une grande proportion de zinc et une petite quantité de cuivre. » Voici également ce que dit M. John Scott au sujet de la même mine : « Elle est située dans la vallée du Diahot et sa superficie est de 62 acres ; un bras de la rivière du Diahot passe tout près de cette propriété, ce qui constitue un précieux avantage, car il est navigable pour les bateaux tirant quatre pieds et demi d'eau.

Le filon a une largeur d'environ 50 pieds et est coupé par une bande de schiste, large de 10 pieds. La partie du filon qu'on trouve au pied de la montagne semble être d'une qualité inférieure et mélangée de pyrites de fer ; mais elle doit être bonne pour la fonte. Quant à la partie qui exista sur la pente du massif, large de 15 pieds environ, elle est d'une très grande valeur.

Toutes ces indications tendent à prouver que la Mérétrice produira des quantités considérables de minerai de cuivre et aussi bien que d'autres métaux. Un tel filon doit donner, à peu de frais, beaucoup de minerai ; aussi est-il certain qu'une exploitation bien comprise fera de la Mérétrice une mine très riche, qui pourra distribuer un bon dividende à ses actionnaires. »

Les Mines de Fernhill et d'Ophir.

À côté de nos mines de cuivre et de plomb argentière, nous possédons des mines qui doivent nous donner une belle proportion d'or ; ce sont les mines de Fernhill et d'Ophir. Les premières produisaient autrefois 4.663 onces d'or par 1.200 tonnes de minerai.

Les experts envoyés par l'ancienne compagnie furent entravés dans leurs travaux par l'inondation de la mine. Cependant, M. Scott, qui a beaucoup étudié les mines d'or, a communiqué, sur la mine d'Ophir, le rapport suivant : « La situation de la mine d'Ophir

au pied des montagnes de la Balade est particulièrement bonne pour l'exploitation par le système des galeries d'écoulement.

« Aucun travail n'a encore été entrepris dans cette mine, à l'exception d'un puits, d'une profondeur de 20 pieds, malgré lequel il m'a été impossible d'établir une juste appréciation de la valeur de la mine. Le filon est principalement constitué de schiste et l'or se trouve dans la partie inférieure.

J'estime que deux pieds de terrain peuvent donner une once d'or brut. Mais je crois qu'il est préférable de ne pas entreprendre l'exploitation avec la catégorie d'ouvriers dont nous disposons et dont l'honnêteté est douteuse : l'or brut qu'on trouve dans la mine serait trop tentant pour eux. Lorsque nous aurons pu nous procurer des travailleurs sérieux et sûrs, il faudra alors activer l'exploitation qui donnera certainement de beaux bénéfices.

LETTRE DE LONDRES

Les Compagnies de M. Whitaker Wright,
(*L'Information financière, économique et politique*, 2 août 1901)

Le portefeuille [de la London and Globe] est estimé à £ 64.860, mais la majorité des titres qui le constituent sont... au mont-de-piété ! Il y a... 2.500 Caledonia Mining, £ 2.555.

Novembre 1901 : London and Globe en liquidation judiciaire.

Ce que devint la Fernhill :

.....
En août 1900 le rapport de l'ingénieur W. Chendall envoyé en mission d'évaluation, conduit à la fermeture.

En 1936, la Fern-Hill est mise aux enchères et adjugée au japonais Mukuara. Il n'y fait rien.

Sa concession est mise sous séquestre de l'Etat Français lors de la seconde guerre mondiale.

La mine est ré-étudiée par le BRGM dans les années en 1957-1958 puis dans les décennies 1970 -1990. L'Etat lui a cédé la concession. Celle-ci est ensuite cédée en 1993 à la société australienne Asia Pacific qui en fait une prospection nouvelle et approfondie avec des sondages, sans résultats semble-t-il encourageants.

Sources : *Mémorial calédonien*, tome II, Ed. Glasser, Rapport sur les richesses minérales de la Nouvelle-Calédonie, Dunod, 1904. Infos. personnelles J.-J. Espirat

https://www.croixdusud.info/economie/anx_eco/fernhill.php
